



SÉANCE DU CONSEIL DE LA VILLE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Québec, tenue le jeudi 5 décembre 2019 à 11 h 15, à l'hôtel de ville de Québec, 2, rue des Jardins, Québec.

Sont présents: Monsieur le conseiller Vincent Dufresne, vice-président

Monsieur le maire Régis Labeaume

Mesdames les conseillères et messieurs les conseillers :

Yvon Bussières	Rémy Normand
Anne Corriveau	Patrick Paquet
Alicia Despins	Jean Rousseau
Raymond Dion	Marie-Josée Savard
Jérémy Ernould	Dominique Tanguay
Jean-François Gosselin	Suzanne Verreault
Pierre-Luc Lachance	Steeve Verret
Sylvain Légaré	Émilie Villeneuve
Stevens Mélançon	Patrick Voyer
Michelle Morin-Doyle	

Sont également présents: Monsieur Luc Monty, directeur général
M^e Sylvain Ouellet, greffier
M^e Julien Lefrançois, assistant-greffier

Est absente: Madame la conseillère Geneviève Hamelin, présidente

À 11 h 40, monsieur le vice-président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

L'avis de convocation ainsi que les certificats de signification sont déposés sur la table du conseil.

CV-2019-1034 Adoption de l'ordre du jour

Le greffier mentionne qu'une modification a été apportée au titre du sommaire décisionnel FN2019-055, afin d'y retirer la mention « et du plan d'effectifs 2020 ».

Sur la proposition de monsieur le conseiller Yvon Bussières,

appuyée par madame la conseillère Anne Corriveau,

il est résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que modifié.

Il est également résolu de suspendre la présente séance et de la reprendre après la clôture de la séance extraordinaire sur les sujets budgétaires de la Ville. Il est 11 h 41.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Reprise de la séance

La séance reprend à 12 h 11.

CV-2019-1035 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du budget 2020 du Réseau de transport de la Capitale - FN2019-055

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du budget pour l'exercice financier 2020 du Réseau de transport de la Capitale, tel que détaillé au document joint au sommaire décisionnel.

Monsieur le conseiller Patrick Paquet demande le vote.

Ont voté en faveur : monsieur le maire Régis Labeaume, mesdames les conseillères et messieurs les conseillers Yvon Bussières, Anne Corriveau, Alicia Despins, Raymond Dion, Jérémie Ernould, Pierre-Luc Lachance, Sylvain Légaré, Michelle Morin-Doyle, Rémy Normand, Jean Rousseau, Marie-Josée Savard, Dominique Tanguay, Suzanne Verreault, Steeve Verret, Émilie Villeneuve, Patrick Voyer.

Ont voté contre : messieurs les conseillers Jean-François Gosselin, Stevens Mélançon et Patrick Paquet.

En faveur : 17 Contre : 3

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à la majorité

CV-2019-1036 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du programme des immobilisations du Réseau de transport de la Capitale - FN2019-042

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du programme des immobilisations du Réseau de transport de la Capitale pour les exercices financiers 2020 à 2029.

Monsieur le conseiller Patrick Paquet demande le vote.

Ont voté en faveur : monsieur le maire Régis Labeaume, mesdames les conseillères et messieurs les conseillers Yvon Bussières, Anne Corriveau, Alicia Despins, Raymond Dion, Jérémie Ernould, Pierre-Luc Lachance, Sylvain Légaré, Michelle Morin-Doyle, Rémy Normand, Jean Rousseau, Marie-Josée Savard, Dominique Tanguay, Suzanne Verreault, Steeve Verret, Émilie Villeneuve, Patrick Voyer.

Ont voté contre : messieurs les conseillers Jean-François Gosselin, Stevens Mélançon et Patrick Paquet.

En faveur : 17 Contre : 3

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à la majorité

Période de questions des citoyens

Une période de question est tenue à l'intention des citoyennes et citoyens.

Clôture de la séance

Conformément aux dispositions de l'article 37 du Règlement sur la régie interne et la procédure d'assemblée du conseil de la ville, R.V.Q. 1722, monsieur le vice-président déclare la séance close à 12 h 20.

Vincent Dufresne
Vice-président

Sylvain Ouellet
Greffier

SO/ir